

Un établissement au sein d'un réseau de prise en charge

Les personnes qui connaîtront des problèmes de santé importants, nécessitant une prise en charge médicalisée, bénéficieront d'une priorité d'admission dans l'**EHPAD** de Kervénanec. La prise en charge de la personne au sein des structures du CCAS de Lorient est ainsi garantie et le transfert de la personne accompagné.

Aides financières


La résidence est habilitée à l'aide sociale pour la restauration et les résidents peuvent bénéficier d'une aide de la CAF, calculée selon les ressources des intéressés en ce qui concerne le loyer.



EHPA Kerguestenen - 20 rue de Kerguestenen - 02 97 87 21 00
CCAS - La Passerelle - BP 554 - 56105 LORIENT CEDEX - Tél. 02 97 84 15 50



**La résidence de personnes âgées
de Kerguestenen**



En réorganisant l'offre d'accueil en établissement, la ville de Lorient a adapté celle-ci aux besoins de la population. Ainsi la résidence de Kerguestenen est désormais dédiée à l'accueil de personnes âgées autonomes.

Une résidence pour qui ?

La résidence de Kerguestenen est destinée à des personnes autonomes souhaitant une sécurité environnementale et une rupture avec des situations de solitude. Est ainsi offerte une alternative entre le domicile individuel et l'établissement médicalisé.

Des locaux adaptés

Cet établissement dispose de studios de 31 m², avec un coin nuit et un coin jour. Chacun bénéficie d'une kitchenette et d'un cabinet de toilette individuel avec douche. Chaque résident dispose donc d'un **logement indépendant**, entièrement meublé par ses soins, dont il assure ou fait assurer l'entretien.

Des **locaux communs** permettent les rencontres et les échanges entre les résidents et/ou leurs visiteurs : salle d'animation, salon de télévision, salon d'étage, salle de restaurant...

La résidence a un **espace extérieur individualisé** permettant également la détente et la rencontre.

Située **à proximité de services** (centre commercial et moyenne surface, écoles..) elle est reliée directement par le bus au Centre Ville.

Des services sécurisants

Les services proposés doivent permettre aux personnes accueillies de garder une indépendance dans la gestion de la vie quotidienne, tout en bénéficiant d'un confort de vie sécurisant.

Afin d'assurer aux résidents une alimentation équilibrée, la **restauration** du midi est prise en salle à manger avec l'ensemble des résidents ; mais afin de permettre à chacun de vivre de façon indépendante, le dîner peut être pris, soit au restaurant de l'établissement sur inscription, soit individuellement chez soi.

Des **machines à laver** et un espace séchage sont mis à disposition des résidents

Une **permanence** peut répondre aux besoins des résidents, si ils le souhaitent, pour la gestion **administrative**.

La **permanence de nuit** est assurée par un veilleur, dont la mission est d'assister les résidents et de prévenir les secours.

Un projet d'établissement basé sur des propositions d'animation

Outre les commodités et l'aide à la vie quotidienne, la résidence propose des activités qui permettent un épanouissement personnel, mixant lutte contre la solitude, maintien de l'autonomie et des relations sociales dans et à l'extérieur de la résidence..

Des **ateliers tels que** : gymnastique douce, cuisine, chant, activités manuelles, écriture, ateliers mémoire, art floral, théâtre, conversation à thème.... mais aussi animations extérieures (jeu de boules, jardinage, ...) sont proposés.

Visites et sorties extérieures (sorties au cinéma, au théâtre, lors d'exposition ou de conférences) sont également proposées.

Les **nouvelles technologies** vont aider à lancer des projets en lien avec d'autres structures, les familles (parfois éloignées), en tant que moyen d'information, d'ouverture et de partage.

